









Plan local d'Urbanisme

Révision générale

Évry-Courcouronnes

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique



1:6 050

Version du 23-05-2025



Parcelles



Bâtiments



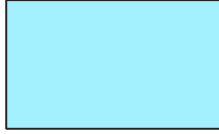
Limite communale

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM)



Zone bleu



Zone ciel



Zone orange



Zone rouge



0 100 200 m